NCYT - Communiqué sur l’impact de l'accord avec le DHSC (18.07.2024)

Novacyt S.A.

(« Novacyt », la « Société » ou le « Groupe »)

Communiqué sur l’impact de l'accord avec le DHSC *Potentiel d’augmentation nette de trésorerie pouvant atteindre environ 7 millions de livres sterling à la suite de la récupération de la TVA*

Paris, France, Eastleigh et Manchester, Royaume-Uni - 18 juilliet 2024 – Novacyt (EURONEXT GROWTH : ALNOV ; OBJECTIF : NCYT), un spécialiste international du diagnostic clinique, fournit la mise à jour suivante avant son assemblée générale annuelle (« AGA »), qui se tiendra aujourd’hui à 13 h BST / 14 h CEST.

Comme annoncé le 11 juin 2024 le Groupe a conclu un accord avec le ministère de la Santé et des Affaires Sociales (Department of Health and Social Care, « DHSC ») aux termes duquel la société doit verser 5 millions de livres sterling au DHSC. En vertu de l'article A. 821-85 du Code de commerce français, cet accord ayant eu lieu avant l’Assemblée Générale (AGA) de la Société mais après la publication du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés du Groupe pour l’exercice clos le 31 décembre 2023, le Groupe est tenu d’informer les actionnaires lors de l’Assemblée générale de l’impact financier de cet accord. Par conséquent, cette mise à jour sera fournie aux actionnaires concernant les implications comptables de l'accord avec le DHSC qui apparaîtront dans les comptes intermédiaires 2024 du Groupe pour le semestre clos le 30 juin 2024 (« Comptes intermédiaires 2024 »).

Du point de vue du compte de résultat, les transactions suivantes seront comptabilisées dans les comptes intermédiaires de 2024, ce qui se traduira par une perte nette d’environ 5 millions de livres sterling :

i. La facture impayée du DHSC de décembre 2020 d’environ 20 millions de livres sterling (hors TVA de 4 millions de livres sterling) sera radiée en tant que créance irrécouvrable car elle ne sera pas payée ; ii. La provision de garantie de produit, d'un montant de 19,8 millions de livres sterling sera annulée car elle n’est plus nécessaire ; iii. Les frais de règlement de 5 millions de livres sterling (bruts) seront comptabilisés en tant qu'éléments exceptionnels.

Du point de vue des flux de trésorerie :

i. Le Groupe a versé 5 millions de livres sterling toutes taxes comprises au DHSC (payé après la fin de la période, en juillet 2024) ; ii. Le groupe a soumis une demande de remboursement d’environ 12,2 millions de livres sterling de TVA payées à HMRC pour des factures DHSC qui ne seront désormais pas payées. La Société estime qu’elle a le droit de se faire rembourser la totalité de la TVA, mais il n’y a aucune garantie que la demande soit acceptée et le calendrier du remboursement n'est pas encore connu.

En supposant que la totalité de la TVA soit remboursée, la trésorerie nette du Groupe après l'accord augmentera de plus de 7 millions de livres sterling.

Cette annonce contient des informations privilégiées au sens de l’article 7 du règlement (UE) 596/2014.

Personnes à contacter

Lyn Rees, Directeur Général Steve Gibson, Directeur Financier	**Via Walbrook RP**
SP Angel Corporate Finance LLP (conseiller et courtier désigné)	+44 (0)20 3470 0470
Matthew Johnson / Charlie Bouverat (financement d'entreprise) Vadim Alexandre / Rob Rees (courtage d'entreprise)	
Deutsche Numis (courtier associé)	+44 (0)20 7260 1000
Freddie Barnfield / Duncan Monteith / Michael Palser	
Allegra Finance (Sponsor de la liste en français) Rémi Durgetto / Yannick petit	+33 (1) 42 22 10 10 **r.durgetto@allegrafinance.com** / **y.petit@allegrafinance.com**
Walbrook PR (relations publiques financières et relations investisseurs financiers) Stephanie Cuthbert / Paul McManus / Phillip Marriage / Alice Woodings	+44 (0)20 7933 8780 or **novacyt@walbrookpr.com** +44 (0)7796 794 663 / +44 (0)7980 541 893 + 44 (0)7867 984 082 / +44 (0)7407 804 654

À propos du Groupe Novacyt (**www.novacyt.com**)

Novacyt est une société internationale de diagnostic moléculaire qui propose un large portefeuille de technologies et de services intégrés, principalement axés sur la médecine génomique. La société développe, fabrique et commercialise une gamme d'analyses moléculaires et d'instruments fournissant des flux de travail et des services qui proposent des solutions de bout en bout transparentes, de l'échantillon au résultat, dans plusieurs secteurs, notamment la santé humaine, la santé animale et l'environnement.

La société est scindée en trois secteurs d'activité :

Clinique Un large portefeuille de produits, de flux de travail et de services de diagnostic clinique *in vitro* humain axé sur trois domaines thérapeutiques : • Santé reproductive : NIPT, fibrose kystique et autres tests rapides d'aneuploïdie • Médecine de précision : Test de génotypage DPYD • Maladies infectieuses : Winterplex, panel PCR multiplex pour les infections respiratoires hivernales

Instrumentation Portefeuille de plateformes de préparation d'échantillons d'ADN à sélection de taille de nouvelle génération et de machines PCR rapides, comprenant : • Technologie Ranger® : technologie automatisée de préparation d'échantillons d'ADN et d'enrichissement des cibles • MyGo : instruments de PCR quantitative en temps réel (qPCR)

Utilisation à des fins de recherche uniquement Gamme de services destinés au l'industrie des sciences de la vie : • Conception, fabrication et fourniture de tests qPCR et de flux de travail haute performance pour une utilisation dans les domaines de la santé humaine, de l'agriculture, de la médecine vétérinaire et de l'environnement, afin de soutenir les organisations de santé mondiales et l'industrie de la recherche • Services de recherche pharmaceutique : séquençage du génome entier (WGS) / séquençage de l'exome entier (WES)

Le siège de Novacyt se situe à Vélizy-Villacoublay en France. La société possède des bureaux au Royaume-Uni (à Stokesley, Eastleigh et Manchester), à Taipei, à Singapour, aux États-Unis et au Canada, et elle est présente dans plus de 65 pays. La société est cotée sur le marché AIM de la Bourse de Londres (« NCYT ») et sur le marché

Euronext Growth de la Bourse de Paris (« ALNOV »).

Pour en savoir plus, veuillez consulter notre site web : **www.novacyt.com**

NCYT - Communiqué sur l'impact de l'accord avec le DHSC (18.07.2024) pdf